

Le Mag' de Saillans



Mairie de Saillans

Place Maurice Faure
26340 Saillans
☎ 04 75 21 51 52
✉ accueil@mairiedesaillans26.fr

www.mairiedesaillans26.fr

www.facebook.com/SaillansBiovallee

www.instagram.com/communesaillans26

www.panneaupocket.com



Saillans

en

biovallée®

Lettre d'information municipale - N°16 / Juillet 2025



L'édito du maire

Environnement et qualité de vie

La haute saison touristique débute.

Beaucoup de personnes viennent en vacances là où nous habitons à l'année.

Nous avons ce bonheur de vivre dans un village, une vallée, un territoire, extraordinaires et dans des paysages exceptionnels.

Ayons conscience qu'ils sont néanmoins fragiles.

Nous mettons notre disponibilité et notre énergie d'élus à accompagner le développement de la commune, à réaliser les projets qui nous semblent nécessaires.

En cette période de fin de mandat, les méthodes et les choix peuvent être contestés. Mais nous avons toujours veillé à ce que notre engagement et notre sens de l'intérêt général soient incontestables.

La préservation des milieux naturels et de la qualité de vie à Saillans sont et doivent être des finalités inconditionnelles.

Bon été à toutes et tous.

François Brocard

Une bourse au permis de conduire pour les 15/25 ans

La commune va mettre en place à la rentrée une aide à la mobilité pour les jeunes de 15 à 25 ans résidant à Saillans : la bourse au permis de conduire.

Le dispositif démarre à 15 ans pour la conduite accompagnée et 16 ans pour le permis classique. Le montant de cette bourse est de 200 € pour toutes et tous (plus un bonus selon le quotient familial). La commune a prévu de financer 10 bourses par an, pour un budget total de 4 000 €. En contrepartie, les jeunes devront fournir 20 heures de travail pendant les vacances d'été dans une association ou structure locale partenaire (services techniques municipaux, centre de secours...). Cela impliquera la signature d'une convention tripartite entre la commune, l'association ou structure locale et les jeunes, qui devront auparavant s'inscrire dans une auto-école et avoir commencé les cours. Il leur faudra fournir une copie de leur inscription, un justificatif de domicile et un justificatif de quotient familial. L'auto-école facturera directement à la commune le montant de la bourse allouée aux jeunes.

Pour en savoir plus : accueil@mairiedesaillans26.fr



Le conseil municipal s'est réuni à Véronne



Crédit photos Mairie de Saillans

Absents sur la photo : Jean-Claude François et Pascal Gramond-Poncet.

Mercredi 21 mai 2025, le conseil municipal de la commune nouvelle s'est réuni à l'ancienne mairie de Véronne. L'occasion de faire une photo de groupe devant les nouveaux panneaux d'agglomération installés quelques jours plus tôt. Après la séance, les élus ont profité du cadre champêtre pour pique-niquer et partager un moment convivial avec les administrés présents.

Nouveaux aménagements au Parc des Chapelains

Un an après son ouverture, le Parc des Chapelains continue d'évoluer pour le plaisir de tous. Grâce à de nouveaux aménagements qui viennent d'être installés, ce lieu de détente et de loisirs renforce encore son accueil chaleureux et familial.

Une table de jeu avec plateau damier a été mise en place pour permettre aux petits et grands de partager des moments ludiques en plein air.

Une boîte à livres, installée à l'ombre de la truffière, invite à la lecture et à l'évasion dans un cadre apaisant.

Enfin, un barbecue va être aménagé, idéal pour profiter pleinement des vacances estivales entre amis ou en famille.



N'hésitez pas à vous rendre au Parc des Chapelains pour découvrir ces nouveautés et savourer les joies de l'été en toute convivialité !

Crédit photos Joëlle Massa



Les écoliers acteurs de la protection de l'environnement grâce à l'aire terrestre éducative



L'école élémentaire Diane Lometto s'est engagée dans une démarche écocitoyenne avec un projet de création d'une Aire Terrestre Éducative (ATE). Ce dispositif national, coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB), permet à des élèves de s'approprier un petit espace naturel proche de leur école pour en assurer la gestion participative.

Avec leurs enseignants et accompagnés par l'association Lysandra, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 vont observer, étudier et protéger une portion de la ramière en bord de Drôme. Ce projet concerne l'année scolaire 2024-2025 et devrait se poursuivre les années suivantes.

Lors de la séance du conseil municipal du 14 avril 2025, les élèves sont venus présenter, avec conviction et enthousiasme, leur démarche aux élus. "Nous voulons apprendre à mieux connaître la nature et agir pour la protéger" ont-ils plaidé, évoquant les premières observations d'oiseaux, d'insectes et de plantes déjà réalisées avec les intervenants de Lysandra.

À l'issue de leur intervention, le conseil municipal a voté à l'unanimité la création de cette aire terrestre éducative, qui depuis a obtenu sa labellisation par l'OFB. Les élus ont estimé, dans leur délibération, qu'il s'agit "d'un bel engagement pour la protection de l'environnement et que cela permettra aux élèves d'exercer d'autres compétences autour de leurs activités scolaires ainsi que de proposer des actions concrètes".

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de 5 000 € de l'OFB, destiné à rémunérer les intervenants extérieurs. Une collecte sur la plateforme de financement participatif de l'Éducation nationale a également permis de récolter 1 685 €, qui serviront à financer du matériel pédagogique et des sorties sur le terrain.

Pour Sylvie Boutet-Martin, directrice de l'école élémentaire et à l'origine du projet, "il s'agit de former les écocitoyens de demain, en les rendant acteurs de la protection de leur environnement local".

Une belle dynamique éducative et environnementale portée par toute l'école et soutenue par la commune.



Credit photos Sylvie Boutet-Martin

Les subventions attribuées aux associations en 2025



Nom de l'association	Fonctionnement	Évènementiel*
Le Goût d'Ici et du La		1 500 €
Basket-club Crest-Saillans	1 000 €	
BZA		500 €
L'Oubliette	1 200 €	
Le Forum	1 800 €	
Collectif Couleurs & Volumes	500 €	
Si Saillans Sonne (école de musique)	4 300 €	
Tennis-club Saillans	1 000 €	
Au Fil d'Argent	500 €	
Les Amis de la Lecture (bibliothèque)	2 600 €	
El Syndica	500 €	
Ping-Pong Saillans	1 500 €	
Patrimoine au Pays des 3 Becs		500 €
Les Cueilleurs de silence	200 €	100 €
Vélo-club Saillans		500 €
La Bête Lumineuse	500 €	
Club des Jeunes Section Foot	1 000 €	
Ecole du Chat Libre du Diois	200 €	
RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)	100 €	
Prévention Routière	100 €	
Total	17 000 €	3 100 €
Total global	20 100 €	

* Subvention événementielle : attribution après réalisation de l'évènement.

Ces subventions sont délibérées par le conseil municipal et accordées aux associations qui en font la demande et qui répondent aux critères d'attribution suivants :

- Avoir son siège social à Saillans (sauf pour les associations d'utilité publique) ;
- Fournir son bilan financier de l'année écoulée et son budget prévisionnel de l'année à venir ;
- Motiver leur demande par un courrier présentant leur(s) projet(s).

Dans le rétro...

Test du Plan Communal de Sauvegarde



Le 13 mai 2025, la mairie a procédé à un exercice de gestion de crise réalisé en salle, sans déploiement de moyens sur le terrain, intitulé "entraînement sur table PCS (Plan Communal de Sauvegarde)". Cet entraînement permet de tester l'opérationnalité du PCS, ainsi que la coordination de la cellule de crise.

Animé par l'IRMa (Institut des Risques Majeurs) de Grenoble avec la participation des pompiers du Centre de Secours et d'Incendie de Saillans, il était destiné aux élus et aux agents membres du Poste de Commandement Communal (PCC) en cas d'évènement sur la commune. A partir d'un scénario de fort aléa climatique, avec des vents violents, des fortes pluies, de la grêle et de nombreux dégâts, les participants ont été mis en situation de crise simulée, les obligeant à se coordonner collectivement pour gérer l'évènement à l'aide du PCS. À la suite de cet entraînement, une note de débriefing réalisée par l'IRMa va permettre à la commune de travailler sur un Retour d'Expérience (REX) pour analyser les décisions prises, les points forts et les axes d'amélioration, dans le but de mieux garantir la protection et la sauvegarde de la population.

Faubourg 26 a baissé le rideau en faisant un don à deux associations locales



Mardi 30 avril 2025, Christine Seux, présidente des Amis de la Lecture, l'association qui gère la bibliothèque, et Etienne Chaillou, président de l'école de musique Si Saillans Sonne, ont reçu chacun un chèque de 1 250 € des mains de Maurice Yendt, ancien président de l'association Faubourg 26. En effet, à la suite de sa dissolution le 15 novembre 2024, l'association a souhaité que le solde de ses comptes soit versé, à parts égales, à deux associations culturelles saillanaises œuvrant dans le domaine culturel à destination de tous les publics.

Une cérémonie du 8 mai particulière



Pour la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, Saillans a eu cette année la particularité d'avoir la Flamme de la Nation, prélevée à l'Arc de Triomphe.

Ce symbole honore depuis le 11 novembre 1923 tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Dans le cadre d'un projet sur le 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, des élèves du Lycée professionnel Amblard de Valence, accompagnés par l'ONaC-VG de la Drôme, se sont rendus à Paris, sous l'Arc de Triomphe le 17 avril 2025. Animés par leur engagement, ils ont prélevé la Flamme de la Nation lors d'une cérémonie officielle. Ils l'ont ensuite remise solennellement à Monsieur le préfet de la Drôme, qui l'a lui-même transmise à 130 communes du département, dont Saillans, perpétuant ainsi la mémoire collective, l'espoir et la paix. Cette Flamme a été déposée lors de la cérémonie par de jeunes Saillanais.

Les ruelles font peau neuve



Après les ruelles situées au sud de la Grande Rue l'an dernier, ce sont celles situées au nord qui ont fait peau neuve cette année. Le chantier vient juste de s'achever. Rappelons que ces travaux ont été entrepris par la commune et le SMPAS (syndicat des eaux).

La mise en séparatif des réseaux d'assainissement et le renouvellement des canalisations d'eau potable ont été réalisés par les entreprises Liotard et Chapon, le revêtement en béton désactivé par l'entreprise Sol.

Des jardinières de végétalisation ont été prévues en pied de façade. Les plantations y seront faites à l'automne. Comme pour les ruelles au sud de la Grande Rue, des végétaux adaptés au changement climatique et à l'exposition des ruelles seront sélectionnés ; et des ateliers participatifs seront proposés afin que les riverains - ou autres habitants - puissent accompagner cette végétalisation.



Les fontaines du Fossé et de l'église ont 300 ans cette année

C'est en 1725 que les fontaines du Fossé et de l'église ont été mise en eau. Plus précisément le 24 avril 1725 pour la première et quelques mois plus tard pour la seconde.

La célébration de ce tricentenaire a eu lieu le vendredi 25 avril 2025 au Fossé et a réuni de nombreux habitants.

Ces fontaines ont été des éléments importants pour le développement de Saillans et le bien-être de ses habitants. Elles font partie du patrimoine mais aussi de la vie du village, dont elles sont à la fois les témoins de son histoire et des marqueurs de son caractère.

Nos fontaines doivent être conservées, mais avec quel fonctionnement et pour quel usage ? Avec le changement climatique, les économies d'eau qui sont à faire, leur rôle utilitaire qui a disparu, leur avenir reste à écrire...



Le tricentenaire de la fontaine du Fossé a été célébré le 25 avril 2025, en présence de l'orchestre Harmo'Dye.



Balade aérienne pour les futurs collégiens

Samedi 21 juin 2025, sur l'aérodrome d'Aubenasson, les écoliers saillançons passant en classe de 6^e à la rentrée prochaine ont pris symboliquement leur envol vers le collège, grâce au baptême de l'air que leur a offert par la commune de Saillans, en partenariat avec l'Association Aéronautique de Rochecourbe (AAR). Une tradition et un partenariat qui perdurent depuis près de 30 ans. Marion de Chivré, pilote et présidente de l'AAR, les a emmenés survoler les Trois Becs et le village de Saillans.

Les 13 écoliers concernés cette année sont revenus enchantés de cette petite balade aérienne.

Tous sont repartis avec leur diplôme de baptême de l'air, que leur ont remis les élèves saillançonnes Dominique Baldéranis et Florence Pillant.



En bref !

Embauche d'un Agent de surveillance de la voie publique (ASVP)



L'année dernière au printemps, des communes accompagnées par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS), avaient lancé une procédure d'offre d'emploi pour un policier municipal ou un garde champêtre mutualisé, porté administrativement par la CCCPS.

Il serait intervenu principalement sur la commune de Saillans, mais aussi sur d'autres communes qui en avaient exprimé le besoin.

Les candidats qui semblaient correspondre le mieux aux attentes ont été reçus par un jury composé de deux maires et d'un agent de la CCCPS. Mais ces entretiens n'ont pas abouti, soit parce que les candidats n'ont pas été retenus, soit parce que ce sont eux qui n'ont pas donné suite.

La période estivale arrivant et le placier du marché dominical ayant cessé ses fonctions mi-mai, la commune de Saillans a décidé d'arrêter la procédure d'une mutualisation et s'est orientée vers le recrutement d'un Agent de surveillance de la voie publique (ASVP), qui interviendrait uniquement sur le territoire de la commune et qui assurerait en même temps les missions de placier.

Et c'est un Saillançon bien connu, Pascal Grimaud, qui a été embauché à ce poste. Lui-même ancien placier du marché, il a repris ce rôle en juin, puis a endossé la casquette d'ASVP le 1^{er} juillet 2025 pour une durée de six mois, dans un premier temps. Sa bonne connaissance du village et de ses habitants a représenté un point important dans le choix de sa candidature.

Exposition photographique sur la restauration de l'église



Photographe autodidacte installée depuis 16 ans à Saillans, Virginie Lemesle présente une exposition intitulée "RE-NAISSANCE", installée sur la façade nord de l'église Saint-Géraud. Elle est composée de 12 diptyques mêlant portraits des acteurs de la restauration de l'église

et clichés de leur travail au cœur du chantier.

Cette exposition met en lumière des restauratrices et des maçons passionnés, des talents "de l'ombre" dont le labeur discret a redonné vie à l'édifice. Elle permet au grand public de saisir l'ampleur de leur travail, généralement invisible puisque le chantier n'était pas ouvert au public. Une ode sensible au geste artisanal, portée par une artiste au regard profondément humain à travers l'objectif de son appareil photographique.

Le chiffre du trimestre : 80

C'est le nombre de réunions de chantier qui ont eu lieu depuis l'été 2021 pour les travaux de restauration de l'église Saint-Géraud.

Retrouvailles des anciens écoliers saillançons



Jeudi 12 juin 2025, une journée de retrouvailles des anciens élèves de l'école primaire de Saillans, nés entre 1945 et 1965, a réuni une quarantaine de personnes à la salle Saint-Géraud. Autour d'une exposition de photos de classes et d'un pique-nique partagé, ils ont évoqué leurs souvenirs d'enfance.

Ces retrouvailles devraient se poursuivre l'an prochain avec, c'est le but, encore plus de participants.

Pour rejoindre le groupe : Facebook Les baby-boomers de Saillans / creation@hotmail.ch



À venir...

Sécurisation de la RD 93 et de l'avenue Georges Coupois

Deux projets communaux sont en cours afin de sécuriser les piétons et les riverains :

► Un cheminement piéton sera aménagé entre la Tuilière et la gare. Sur environ 160 mètres, en bordure sud de la RD 93, le fossé sera busé sur une largeur d'environ 3 mètres, recouvert de grave calcaire et séparé de la chaussée par un muret drômois. Une étude hydraulique a validé ce projet.

► Les écluses provisoires matérialisées par des balises, installées avenue Georges Coupois, ont permis de faire ralentir la grande majorité des véhicules. Le bilan de l'expérimentation est suffisamment positif pour les remplacer par des écluses doubles maçonnées. Ces travaux seront entrepris après l'été.

Le dispositif OUMOPO se déploie

L'OUvroir de MObilités POTentielles est un dispositif qui s'inscrit dans le projet "marche du quotidien" financé par l'ADEME, auquel la commune a candidaté. Il a pour objectif de promouvoir et faciliter les mobilités douces (marche et vélo) dans le village et réduire le flux de voitures. Pour cela, il est nécessaire de valoriser le stationnement en périphérie et rendre accessible au plus grand nombre des alternatives viables.

Une première étude globale sur la circulation et le stationnement, réalisée en 2024 par le cabinet CDVIA, a posé les bases. Ensuite, une journée dédiée à la réflexion avec les habitants a été organisée le 5 avril 2025, avec une conférence dessinée et un atelier, menés par les graphistes Clara Debailly et Pauline Escot. À la suite de ce moment d'échanges et de participation, une feuille de route a été établie.

Une expérimentation débute avec de l'information, de la signalétique, des totems d'orientation et du mobilier urbain. Ces dispositifs vont être déployés durant tout l'été pour tester leur pertinence et seront pérennisés, modifiés ou supprimés en fonction des retours.

L'église Saint-Géraud rouvre ses portes



Le 17 juin 2025, la réception des travaux de restauration de l'église Saint-Géraud a été effectuée. Malgré quelques réserves, on peut considérer que le chantier est terminé.

Le tableau restauré représentant La Cène a retrouvé sa place dans l'église le 2 juillet. Le mécanisme de l'horloge, entièrement nettoyé et restauré, a été remis en fonctionnement dans le clocher le 8 juillet. Les bancs, financés par la paroisse, ont été livrés mi-juillet. Encore quelques finitions, et l'église sera prête à rouvrir ses portes au public.

Le premier office religieux sera une messe inaugurale célébrée par l'évêque, le samedi 27 septembre à 18 h.

La commune envisage de coupler l'inauguration de l'église restaurée avec celle de la fin de la deuxième tranche des travaux de rénovation du centre ancien, afin de donner plus de poids à l'évènement. Ce sera fin septembre, début octobre. L'information sera diffusée le moment venu.

Les prochaines animations saillançonnes

(liste non exhaustive)



Dimanche 20 juillet : rassemblement de voitures anciennes, de collection, sportives et de prestige sur la ZA de la Tuilière (MT Classic Car)

Du 25 juillet au 5 août : exposition d'aquarelles, pastels, peintures et photographie à la salle des fêtes (Couleurs & Volumes). Horaires : en semaine 10h30-12h30 / 16h30-18h30, samedi et dimanche 10h-13h / 15h30-18h30.



Vendredi 25 juillet : concours de pétanque en doublettes (La Pétanque Saillançonne)

Samedi 9 août : 36^e brocante estivale (Vivre à Saillans)

VOGUE ANNUELLE

Samedi 23 août

14 h : concours de pétanque

21 h : retraite aux flambeaux animée par "Le P'tit Bazar"

22 h : bal avec l'orchestre "Les Toon's"

Dimanche 24 août

Le matin : aubades

14 h : concours de pétanque

22 h : bal avec l'orchestre "Mascara"

Lundi 25 août

14 h : concours de boules lyonnaises à Tourtoiron

14 h : jeux pour les enfants au Fossé

Attractions foraines tout le week-end.



Vendredi 29 août : vogue du Fossé

Samedi 6 septembre : Forum des associations (Le Forum)

Samedi 13 septembre : Rando VTT Cœur de Drôme (Vélo Club Saillans)

Dimanche 28 septembre : rassemblement automobile (MT Classic Car)

Dimanche 12 octobre : Festi'Rando (Comité Drôme FFRandonnée, Patrimoine au Pays des Trois Becs, Rochecourbe Escapade, Mairie de Saillans)

Les Quatre-Temps d'été

Les 11, 13, 14 et 17 juin, jours des Quatre-Temps, ont donné la tendance météorologique probable pour l'été 2025.

Selon Maurice ALLARD, le spécialiste saillançon de cette méthode de prévision ancestrale : "Avec une prédominance de vent de sud, l'été devrait être chaud, voire très chaud, et plutôt sec, ponctué d'orages qui pourraient parfois avoir un caractère violent. La chaleur sera lourde, avec toutefois des températures plus agréables les nuits".



État-civil avril à juin 2025



Décès

Mireille BOUISSON, née MILANO - 82 ans (19 avril)

Lucette LEGRAND, divorcée BERNARDIN - 89 ans (23 avril)

Aimée MOUYON, née BAUGIRAUD - 85 ans (21 mai)

Ginette MURTIN, née ARNAUD - 92 ans (28 juin)



Mariages

Corie COMBA et Guillaume LANIEL (31 mai)

Charline LATHOUD et Mathias BERNATH-YENDT (31 mai)

Naissance

Marc-Aurèle RAVIT COMBA (16 juin)

